Écrit par Céline Avengozar
Lundi, 10 Décembre 2012 15:22 - Mis à jour Jeudi, 13 Décembre 2012 07:57

Qu'entend-on par « Acquisition de la propreté » ? Certains enfants en situation de handicap auront plus de difficulté à devenir propres, et parfois ne le seront jamais. Trucs et astuces de parents...

En quelques mots...

La question de la propreté est une préoccupation de tous les parents lorsque leur enfant a l'âge de deux ans environ. On considère que l'acquisition de la propreté se fait en général entre 2 et 3 ans, avec des écarts entre la propreté de jour et de nuit.

De nombreux sites sur l'enfance abordent cette question, par exemple
http://www.enfant.com/votreenfant-1-3ans/developpement/Quand-sera-t-il-propre.html
http://www.doctissimo.fr/html/grossesse/mag_2001/mag1214/gr_4921_bb_proprete.htm
et échanges sur les forums :
http://forums.france5.fr/lesmaternelles/Propreteethygiene/liste_sujet-1.htm

Comme le dit le dossier Propreté du site Petites têtes, il n'y a pas de mode d'emploi miracle mais ces conseils et témoignages peuvent vous être utiles:

http://www.petitestetes.com/parents/parentalite/Developpement/proprete/proprete-1.htm

Retrouvez notre sélection de sites généralistes sur l'enfance :
http://www.enfant-different.org/selection/1-annonce/54-maternite-grossesse.html

Rappelons-le : chaque enfant est différent et c'est en fonction de son rythme et de son développement physique, affectif et intellectuel, que cela va se mettre en place.

Certains handicaps peuvent provoquer des difficultés et pour certains enfants l'apprentissage de la propreté prendra plus de temps. Pour d'autres enfants cette acquisition ne pourra pas se faire. D'autres encore seront propres autrement et l'acquisition de la propreté passera par l'acquisition de l'auto-sondage par exemple.

Témoignages et astuces de parents...

Le Réseau Lucioles est une association qui se propose de regrouper les expériences de parents, professionnels étant en relation avec des personnes ayant un handicap mental sévère. Sur le site, on trouve une synthèse sur les méthodes d'acquisition de la propreté : les conditions favorables, les méthodes, les idées surement fausses...

http://www.reseau-lucioles.org/Des-methodes-d-acquisition-de-la.html

Le réseau propose quelques astuces de parent sur la propreté : les couches lavables , les bodies...

Les parents s'échangent des informations sur la propreté, leurs expériences sur certains forums de discussion par exemple sur le forum de la Fédération québécoise de l'autisme (FQA) :

http://forum.autisme.qc.ca/viewtopic.php?p=29431

Voici le blog de parents sur le site Autisme infantile (site de parents d'enfants autistes ou TED) qui témoignent sur ce qu'ils ont mis en place pour apprendre à leur enfant autiste à aller sur les toilettes :

http://autismeinfantile.com/prise-en-charge/methodes/aba/conseils-pratiques/apprendre-a-faire-pipi-dans-les-toilettes-3/

A propos des couches et de sondes...

Concernant les couches, voici un exemple de site qui propose beaucoup de modèles...
http://www.france-incontinence.fr/

Vous pouvez compléter ces informations par les échanges et conseils d'autres parents :
http://www.magazine-declic.com/forums/viewtopic.php?id=95
http://forum.magicmaman.com/magic03ans/Desenfantsdifferents/handicap-couche-sujet-3664921-3.htm
http://forum.enfant-different.org/viewtopic.php?f=1&t=9002

Certains enfants vont pouvoir apprendre à utiliser une sonde urinaire de manière autonome. Cela peut s'apprendre dès l'âge de 10 ans environ mais bien sûr cela peut varier d'un enfant/adolescent à l'autre.

Le médecin et les parents apprendront ce geste à l'enfant. Certains fabricants proposent aussi des outils pour apprendre, par exemple cette vidéo sur l'utilisation de la sonde urinaire pour les jeunes utilisateurs en fauteuil pratiquant l'auto-sondage intermittent.

L'entrée à l'école...

La propreté et l'entrée à l'école est une question qui posent soucis et débats... comme en

témoignent ces discussions sur le forum de France5 :
http://forums.france5.fr/lesmaternelles/Propreteethygiene/proprete-ecole-normal-sujet_136_2.htm
http://forums.france5.fr/lesmaternelles/Propreteethygiene/demi-toujours-propre-sujet_141_1.htm

A savoir : une école a l'obligation d'accueillir un enfant dès l'âge de trois si les parents en font la demande, ou à l'âge de 6 ans.Le fait que l'enfant porte des couches ou ne sont pas «propres» est-il un frein à l'accueil ? Dans les textes on parle de "maturation physiologique", le terme « propreté » n'est donc plus utilisé. La définition de la "maturation physiologique" est laissée à l'interprétation des écoles

http://4tous.net/ecoledemain/spip.php?article392

L'association "Mon école à moi aussi" fait un point sur le sujet:
http://monecoleamoiaussi.free.fr/modules.php?name=News&file=article&sid=29

Pour prévoir l'accueil de votre enfant dans l'école ou en cas de difficulté , vous avez la possibilité de prendre contact avec le médecin scolaire et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Le site Intégrascol donne des explications sur l'incontinence chez l'enfant avec une pathologie neurologique et les conséquences sur la vie scolaire :

http://www.integrascol.fr/fichemaladie.php?id=51

Le site de l'Université de Rennes publie un document un peu ancien mais qui rappelle que l' incontinence urinaire ou fécale doit être pris en compte afin qu'elle ne devienne pas un handicap social pour la personne...